



SAISON 2019 / 2020



SAMEDI 30 MAI 2020

N° 33



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poyfo@pgdls.com



PÔLE SPORTIF Bernard BROUSSET

JEUNES District de la Loire Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 25 Mai 2020

Président : Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER : 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Philippe GUILLOT 06 62 71 44 17 (avant 19H00)

U18, U15 : Charles BOULOGNE 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88 (après 18h)

COMMUNIQUE

Bonjour à tous,

Nous ne pouvons pas vous divulguer actuellement les classements U15 et U18 car il reste deux affaires qui peuvent influencer pour le maintien en U18 D1 et une montée de U15 D3 en D2, les auditions auront lieu début juin, après les décisions nous pourrions les diffuser.

Mais nous sommes certains que vos calculs sont faits. L'an prochain, suite à la décision de la fédération sur une seule descente par poule et le respect de nos règlements concernant les montées, nous allons avoir des poules à 14 équipes en U18 D1 et 15 équipes en U15 D1. Nous aimerions connaître vos décisions sur les engagements de vos équipes la saison prochaine.

Notre commission travaille sur le calendrier car il sera très délicat surtout que le championnat ne reprendra pas avant mi-octobre. Une bonne coopération vous sera demandée. A noter que les journées habituellement réservées à la coupe seront à disposition du championnat car les coupes arrêtées pour la saison 2019/2020 reprendront pour la saison 2020/2021.

An niveau des accessions en ligue R2, Sorbiers la Talaudière en U15, Chambon Feugerolles en U16, Veauche en U18 et St Paul/Jarez en U20 sont les heureux lauréats.

Pour toutes interrogations de votre part, n'hésitez pas à appeler Charles Boulogne au 0681761001 ou au 0477325942. Nous pourrions en discuter ensemble et éventuellement retenir vos observations pour les faire remonter à notre comité de direction.

Charles Boulogne

ARBITRES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.73

PV CDA du 25 Mai 2020

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67

AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIUX achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40

Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43

Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable Observations : Jean-Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26

Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96

Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28

Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

CONDOLEANCES :

La CDA tient à adresser ses plus sincères condoléances à Christian AURAND notre représentant des arbitres à la commission de discipline pour le deuil qui l'a frappé suite au décès de son beau-frère.

CARNET ROSE :

La CDA tient à adresser toutes ses félicitations à notre collègue Youcef NEHAR pour la naissance de sa fille Léna. Nous souhaitons à la maman un prompt rétablissement et à l'ensemble de la petite famille plein de bonheur.

FELICITATIONS

La CDA et la SCJA tiennent à adresser leurs plus chaleureuses félicitations à **Vincent COLAUD** pour sa nomination au titre de **Jeune Arbitre** de la Fédération, obtenu après une superbe 3ème place dans son groupe de candidats.

Cela lui ouvre les portes de la Fédération pour officier sur les championnats nationaux U17 et U19.

Le District de la Loire compte à nouveau un JAF, ce qui n'était plus arrivé depuis Thibaut FALCON en 2012.

Petite anecdote, **Vincent** est nommé JAF trente-huit ans après un certain **Yvon COLAUD**, qui n'est autre que son papa, nommé 1er JAF ex ligue Rhône-Alpes à l'époque.

Le Pôle formation ligérien et notre CTDA Aldric voient ainsi la récompense d'un travail de fond entrepris en matière de formation envers nos arbitres et jeunes arbitres.

BIENVENUE

Au nom de la CDA je tiens à souhaiter la bienvenue dans le district de la Loire à **Cédric MARY** qui rejoint notre département en provenance de la ligue d'Occitanie et plus précisément du district de Gard-Lozère. Il est arbitre assistant R1 et vient donc compléter l'effectif de nos arbitres ligériens officiant au niveau régional. Je le remercie pour avoir pris contact avec nous aussi rapidement et s'être mis à la disposition de la CDA pour donner un coup de main sur nos différentes actions.

QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Dès à présent vous (arbitres et observateurs) pouvez faire votre questionnaire annuel en ligne.

Vous trouverez sur le lien ci-dessous l'article du questionnaire annuel sur le site du DLF:

<https://loire.fff.fr/simple/questionnaire-annuel-des-arbitres/>

Nous vous demandons de lire attentivement les consignes se trouvant sur la 1ère page du questionnaire.

Vous avez jusqu'au **15 Juillet 2020 dernier délai** pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

RETOURS QUESTIONNAIRE ANNUEL

Veillez trouver ci-dessous la liste des arbitres, jeunes arbitres et observateurs pour lesquels nous avons eu le retour du questionnaire annuel :

PRUNET G.-YGITER H.-MAKBOUL Y.-DI FELICE E.-KHELIF A.-LAIDOUNI H.-PIGNATELLIE B.-KAOUKI M.-BUSALLI C.-ERYURUK F.-FAYOLLE P.-GUILLOT L.-KAOUKI I.-NABBACH F.-RUBAT G.-LACHI M.-YGITER T.-REBAUD C.-ARAUJO E.-



LEKHAL N.-YGITER S.-PERRET JM-TERRAT G.-BEN KHALIFA M.-DURAND F.- MOHAMED N.-KHELLI W.-OULDBOUKHITINE L.

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans la liste, veuillez prendre contact avec Aldric qui sera à même de vous renseigner.

RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désirable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer.

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2020-2021

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, je préfère vous mettre en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devront être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.

Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.

MODE DE CALCUL DES CLASSEMENTS SAISON 2019-2020

NOTA : mode de classement valable uniquement pour les arbitres séniors.

En raison de la crise sanitaire qui s'est déclarée en début d'année civile, un confinement a été décrété par le gouvernement français. Cette décision a eu pour effet de ne pas terminer les observations des arbitres du district.

Depuis plusieurs semaines et considérant qu'un grand nombre d'observations ont pu être effectuées, la CDA a travaillé sur un nouveau mode de calcul des classements, de sorte à ce que le travail des juges-arbitres ainsi que des arbitres soit valorisé dans cette période particulière.

Le système de classement choisi a été celui utilisé par la commission fédérale des arbitres (CFA) et recommandé dans la mesure du possible pour les districts et les ligues qui avaient la possibilité de l'appliquer.

Il est expliqué ci-dessous :

Les notes sont exprimées en pourcentage (%). En conséquence, les classements de chaque observateur ont été ramenés sur 100.

Le pourcentage est calculé de la manière suivante : (points au rang / nombre d'arbitres observés) x 100

Exemple de classement d'un observateur ayant observé 13 arbitres : pour un arbitre classé 4ème, les points attribués par cet observateur seront donc de : (10/13) x 100 = 76,92.

Pour obtenir la moyenne de chaque arbitre, les points que lui a octroyés chaque observateur sont ensuite additionnés et le total obtenu est divisé par le nombre de fois où l'arbitre a été observé.

Le classement de la catégorie est obtenu par comparaison de ces moyennes.

Tous les arbitres ayant réalisé 50% ou plus de leurs observations, sont classés selon le modèle décrit ci-dessus. Les autres arbitres ne sont pas classés et leur saison est gelée. Ils seront par conséquent affectés pour la saison 2020/2021 dans la même catégorie que la saison 2019/2020.

Dans le but de rendre une équité sportive la plus juste possible, la CDA a fait les choix suivants :



- Nombre de montées par poule en catégorie supérieure : 1
- Nombre de descentes par poule en catégorie inférieure : 0

COURRIERS RECUS

Mail Khalid ZOUITEN : démission du corps arbitral. La CDA vous remercie pour les services rendus à l'arbitrage ligérien tout au long de votre carrière..

Mail Cédric MARY : arrivée dans le district de la Loire

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion SCJA du 25 Mai 2020

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40

Désignations observations : Yassin Amchachti 06 17 01 97 54

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama **0766387893 Attention changement de numéro de téléphone.**

Désignations assistants Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Valideur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

CONDOLEANCES :

La SCJA tient à adresser ses plus sincères condoléances à Christian AURAND notre représentant des arbitres à la commission de discipline pour le deuil qui l'a frappé suite au décès de son beau-frère.

FELICITATIONS

La CDA et la SCJA tiennent à adresser leurs plus chaleureuses félicitations à **Vincent COLAUD** pour sa nomination au titre de Jeune Arbitre De La Fédération, obtenu après une superbe 3ème place dans son groupe de candidats.

Cela lui ouvre les portes de la Fédération pour officier sur les championnats nationaux U17 et U19.

Le District de la Loire compte à nouveau un JAF, ce qui n'était plus arrivé depuis Thibaut FALCON en 2012.

Petite anecdote, **Vincent** est nommé JAF trente-huit ans après un certain **Yvon COLAUD**, qui n'est autre que son papa, nommé 1er JAF ex ligue Rhône-Alpes à l'époque.

Le Pôle formation ligérien et notre CTDA Aldric voient ainsi la récompense d'un travail de fond entrepris en matière de formation envers nos arbitres et jeunes arbitres.

QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Dès à présent vous pouvez faire votre questionnaire annuel en ligne.

Vous trouverez sur le lien ci-dessous l'article du questionnaire annuel sur le site du DLF:

<https://loire.fff.fr/simple/questionnaire-annuel-des-arbitres/>

Nous vous demandons de lire attentivement les consignes se trouvant sur la 1ère page du questionnaire.

Vous avez jusqu'au **15 Juillet 2020 dernier délai** pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

RETOURS QUESTIONNAIRE ANNUEL

Veillez trouver ci-dessous la liste des arbitres, jeunes arbitres et observateurs pour lesquels nous avons eu le retour



du questionnaire annuel :

PRUNET G.-YGITER H.-MAKBOUL Y.-DI FELICE E.-KHELIF A.-LAIDOUNI H.-PIGNATELLIE B.-KAOUKI M.-
BUSALLI C.-ERYURUK F.-FAYOLLE P.-GUILLOT L.-KAOUKI I.-NABBACH F.-RUBAT G.-LACHI M.-YGITER T.-
REBAUD C.-ARAUJO E.-LEKHAL N.-YGITER S.-PERRET JM.-TERRAT G.-BEN KHALIFA M.-DURAND F.-
MOHAMED N.-KHELLI W.-OULDBOUKHITINE L.

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans liste, veuillez prendre contact avec Aldric qui sera à même de vous renseigner

RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désirable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer

ASSEMBLEE GENERALE DES JEUNES ARBITRES SAISON 2020-2021

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, je préfère vous mettre en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devront être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.

Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.



AMENDES



| Club : | | 500153 | | A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER | | | | |
|------------|---------------------------|----------|--|------------------------------|--------------|-------------|--------------|---------|
| Dossier : | 19287817 | du | 26/05/2020 | District 4/ Phase Unique | Poule E | 21736213 | 02/02/2020 | |
| Personne : | S.G - SECRETARIAT GENERAL | | | | | | | |
| Décision : | 44 | Amende : | Mauvais Comportement De Ses Supporters | | Date d'effet | Date de fin | Fin récidive | Montant |
| | | | | | 25/05/2020 | 25/05/2020 | | 80,00€ |
| Dossier : | 19287818 | du | 26/05/2020 | District 4/ Phase Unique | Poule E | 21736213 | 02/02/2020 | |
| Personne : | S.G - SECRETARIAT GENERAL | | | | | | | |
| Décision : | 39 | Amende : | Remboursement Frais De Dossier | | Date d'effet | Date de fin | Fin récidive | Montant |
| | | | | | 25/05/2020 | 25/05/2020 | | 40,00€ |
| Total : | | | | | | | | 120,00€ |

| Club : | | 582734 | | ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ETIENNE SUD | | | | |
|------------|---------------------------|----------|--------------------------------|--|--------------|-------------|--------------|---------|
| Dossier : | 19287815 | du | 26/05/2020 | Coupe Valeyre Leger/ Coupe Valeyre Leger | Poule Unique | 22217536 | 22/12/2019 | |
| Personne : | S.G - SECRETARIAT GENERAL | | | | | | | |
| Décision : | 39 | Amende : | Remboursement Frais De Dossier | | Date d'effet | Date de fin | Fin récidive | Montant |
| | | | | | 25/05/2020 | 25/05/2020 | | 40,00€ |
| Total : | | | | | | | | 40,00€ |

| | | | | | | | | |
|-----------------|--|--|--|--|--|--|--|---------|
| Total Général : | | | | | | | | 160,00€ |
|-----------------|--|--|--|--|--|--|--|---------|